



AVIS DE MARCHÉ

1) Identification du pouvoir adjudicateur qui passe le marché :

CONSEIL GENERAL DE MAYOTTE, Monsieur le Président du Conseil général

8 rue de l'hôpital BP 101 - 97600 Mamoudzou

Point de contact : Direction de la Commande Publique

2) Procédure de passation : procédure adaptée – articles 28 I du Code des marchés publics (CMP).

Objet du marché : Cérémonies en hommage à Zakia MADI, Bouéni M'TITI et Zéna M'DERE

Les variantes sont interdites.

3) Nombre et consistance des lots :

- lot 1 Maulida Shengué
- lot 2 Cocktail dînatoire
- lot 3 Sécurité
- lot 4 Accessoires
- lot 5 Chapiteaux

4) Durée du marché :

Le marché est conclu pour une période de 3 mois à compter de la notification du marché.

5) Modalités essentielles de financement et de paiement :

Financement sur fonds propres du Département – prix ferme - paiement à 30 jours conformément à l'article 98 du C.M.P. et par virement selon les règles de la comptabilité publique.

6) Lieu où l'on peut retirer et le dossier de consultation

Version papier à demander par lettre, télécopie ou e-mail) :

CONSEIL GENERAL DE MAYOTTE - Direction de la Commande Publique – 8 RUE DE L'HOPITAL – BP 1011 – 97600 MAMOUZOU

☎ 0269 64 90 33 – télécopie 0269 64 91 94 - Email : commande.publique@cg976.fr

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
idem que le point (6)

7) Date et heure limites de remise des offres : Vendredi 7 novembre 2014 à 10h30.

Les candidatures et les offres seront rédigées en langue française.

8) Délai de validité des offres : 90 jours

9) Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats : fixées aux articles 44 et 45 du CMP et précisées dans les DC1 et DC2 fournis.

10) Forme juridique du candidat : groupement solidaire

11) Critères de sélection des candidatures :

- recevabilité en application des articles 43 à 45 du CMP
- garanties techniques et financières suffisantes par rapport à la prestation objet de la consultation.

12) Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation : **Prix : 30%, Valeur technique, 35% Délai de livraison : 20 %, Expérience du candidat 15%**

13) Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

Renseignements administratifs

CONSEIL GENERAL DE MAYOTTE - Direction de la Commande Publique - 8 RUE DE L'HOPITAL - BP 1011 - 97600 MAMOUDZOU

Tél : 0269 64 90 33 - télécopie 0269 64 91 94 - Email : commande.publique@cg976.fr

Renseignements techniques :

1) Monsieur Alain Kamal Martial HENRY, Direction du Patrimoine et de la Culture
Téléphone: 02 69 64 95 01, Courriel : alainmartial34@hotmail.com

2) Madame Nathalie VLODY, Cabinet
Tél : 0269 64 90 32, Courriel : nathalie.vlody@cg976.fr

14) Date d'envoi à la publication: 29 octobre 2014

16) Autres renseignements : Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Mayotte - Haut jardin du Collège - 97600 Mamoudzou
Tél : 0269611856 - Fax : 0269611862

Voies et délais des recours dont dispose le candidat : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme